

Demande d'admission à l'indigénat communal de
Monsieur Fatmir RAMABAJA
de son épouse Mme Resmije RAMABAJA-Zuzaku
et de ses enfants Artta, Nergjivane, Njomëza et Gentian RAMABAJA

Nom et prénom : RAMABAJA Fatmir
Né le : 20 février 1972
Nationalité : Serbie et Monténégro
Etat civil : marié
Domicile : 2800 Delémont

Membres de la famille compris dans la demande :

L'épouse :
RAMABAJA-Zuzaku Resmije, née le 2 février 1975

Les enfants :
RAMABAJA Artta, née le 20 juillet 1992
RAMABAJA Nergjivane, née le 14 février 1995
RAMABAJA Njomëza, née le 20 juin 2000
RAMABAJA Gentian, né le 5 juin 2006

Préavis du Conseil communal :

Le Conseil communal préavise favorablement la présente demande d'admission à l'indigénat communal qui ne pose aucun problème et invite le Conseil de Ville à voter l'arrêté y relatif.

La finance de naturalisation communale prévue est de Fr. 600.-.

Les membres du Conseil de Ville qui le souhaitent peuvent consulter le dossier de requête déposé à la Chancellerie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 2 février 2009